

**Le personnel d'enseignement  
et d'éducation  
Collège Edouard Herriot  
13 pors Mëlou  
22110 Rostrenen**

**Le 6 novembre 2020**

***courrier à l'attention du DASEN et du Recteur  
S/C du Principal du collège***

Monsieur,

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière. Le protocole sanitaire renforcé n'est qu'une illusion. Le Ministre le reconnaît lui-même : c'est un protocole renforcé « si possible ».

Pour le Snes-FSU, l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. En l'état le protocole sanitaire n'a rien de renforcé et ne permet pas de limiter le brassage des élèves.

Il existe pourtant une solution : passer sur un fonctionnement en demi-groupes, ce qui permettra de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires.

Nous demandons donc que notre collège passe sur un fonctionnement en demi-groupes sans cumul de travail entre le présentiel et le distanciel.

En cas de refus, nous nous réservons le droit d'utiliser notre droit de grève et ou de retrait. Notre pays est aujourd'hui en état d'urgence sanitaire. La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Cordialement

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Edouard Herriot de Rostrenen.